

# NOTE MAISON DES FAMILLES

Pour toute demande d'hébergement s'adresser :

**Du service facturation (du lundi au jeudi)**

**De l'accueil (le vendredi et le samedi)**

**Du service auprès duquel est hospitalisé votre enfant (du lundi au dimanche)**

**Lors de votre arrivée :**

Il est demandé aux familles et accompagnant d'arriver, dans la mesure du possible, **avant 19h30**

**Du lundi au vendredi :**

Merci de bien vouloir vous présenter au service des achats ou au secrétariat médical afin de confirmer votre hébergement (date et commande des repas). Une caution vous sera demandée lors de votre arrivée.

**Les week-ends et jours fériés :**

Merci de vous présenter auprès du service auquel est accueilli votre enfant, afin de prendre la clé de la maison des familles et celle de votre chambre (Les conditions d'hébergement devront être confirmées préalablement). Toutes modifications devront être signalées à l'infirmière du service.

**Le jour de votre départ :**

Merci de bien vouloir libérer la chambre **pour 10 h 00** pour permettre de faire la chambre.

- Le frigo devra être vidé et laissé propre,
- La vaisselle devra être faite et rangée,
- Veillez à bien éteindre les lumières, plaques de cuisson, et robinets d'eau,
- Les parties communes et le matériel mis à votre disposition devront être maintenues propres.
- Les clés seront à remettre à l'infirmière du service dans lequel votre enfant est hospitalisé.

**Consigne de sécurité et de prévention :**

- Il est **formellement interdit de fumer** dans les chambres comme dans l'enceinte du CMI,
- **L'alcool n'est pas admis** dans l'enceinte de l'établissement,
- L'établissement n'assure pas l'entretien du linge,
- Toute présence, en dehors de celle initialement déclarée devra être signalée,
- Tout dégât causé devra être signalé lors de la remise des clés,

**La caution vous sera restituée sous les conditions suivantes :**

- **Nettoyage des sols des parties communes si nécessaire (cuisine, salle à manger, salon)**
- **Matériel mis à votre disposition nettoyé (cafetière, micro onde, plaques de cuisson, frigo)**

**Dans la mesure où cela ne serait pas effectué, il vous sera retenu 26,00 € sur votre caution.**

## TARIFS AU 01/01/2019

<b>Caution</b>	<b>100,00 €</b>		
Petit déjeuner	<b>3,60 €</b>	Déjeuner	<b>9.70 €</b>
Dîner	<b>9.70 €</b>	Nuit	<b>26.00 €</b>

La famille déclare avoir bien pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à respecter les conditions y figurant.

Nom de la famille :

Nom de l'enfant :

Service :

Hébergement du            au

Versement du chèque de caution :

Banque :

Signature de la famille :

Chambre :